

Séance du 29 mai 2018

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration**

Objet : Contingent d'heures pour les aménagements de service au bénéfice des enseignants du second degré

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni dans l'amphithéâtre du site universitaire de MAUBEUGE, le mardi 29 mai 2018 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2000-552 du 16 juin 2000 relatif aux aménagements de service accordés à certains personnels enseignant dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur relevant du Ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération 2018-10 du conseil d'administration du 13 mars 2018 relative aux aménagements de service pour les enseignants du second degré ;

Monsieur le Président laisse la parole à M. Laurent SIGUOIRT, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines, qui présente aux membres :

Un contingent d'heures d'aménagement pour l'ensemble de l'établissement au bénéfice des enseignants du second degré s'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat, ou s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur ou qu'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés.

Pour l'année universitaire 2017-2018, il est proposé un contingent de 192 heures équivalent travaux dirigés

Pour l'année universitaire 2018-2019, il est proposé un contingent de 384 heures équivalent travaux dirigés.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à la majorité des voix les contingents d'heures proposés dans le cadre des aménagements de service accordé aux enseignants du second degré.

**22 POUR,
1 ABSTENTION.**

Fait à Valenciennes, le 05 juin 2018
Le Président du Conseil d'Administration


Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 18.06.2018